

Zeitschrift:	Bulletin technique de la Suisse romande
Band:	84 (1958)
Heft:	14
Artikel:	Rapport du comité sur l'exercice 1957
Autor:	Association amicale des anciens élèves de l'École polytechnique de l'Université de Lausanne
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-63499

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**ASSOCIATION AMICALE DES
ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE**

Rapport du Comité sur l'exercice 1957

présenté à l'assemblée générale ordinaire du 7 juin 1958 à Lausanne

« Animés du désir de resserrer les liens qui doivent unir entre eux les anciens élèves d'un même établissement, quelques ingénieurs, sortis soit de l'Ecole spéciale, soit de la Faculté technique de Lausanne, se sont réunis le 4 janvier dernier dans cette ville pour aviser aux moyens de fonder une association qui servît de centre de ralliement durable entre les anciens élèves de l'Ecole technique de la Suisse romande. »

C'est ainsi que débute une circulaire datée du 29 janvier 1877 convoquant les anciens élèves de l'Ecole à l'assemblée constitutive de l'A³E²PL fixée au samedi 24 février suivant, à 3 heures, au Cercle de Beau-Séjour, à Lausanne.

En vous présentant aujourd'hui le quatre-vingtunième rapport du comité, nous avons tenu à vous rappeler cette date historique et le nom des cinq membres fondateurs de notre association, nos anciens camarades *Samuel Cuénoud*, promotion 1856 ; *Alphonse Vautier*, promotion 1859 ; *Emile Colomb*, promotion 1865 ; *W. Grenier*, promotion 1872 ; et *M. Cornax*, promotion 1874.

Leur initiative fut couronnée de succès, puisque dix ans plus tard l'Association comptait déjà plus de 130 anciens élèves et qu'elle n'a cessé de prospérer, marquant chaque année une augmentation du nombre des membres.

Cette année encore, l'effectif de notre association a passé de 1306, en juin 1957, à 1385 aujourd'hui. Cette augmentation réjouissante provient essentiellement de la nouvelle volée de diplômés de notre Ecole.

Le doyen de l'Association est toujours notre camarade Charles Tzaut, promotion 1888, âgé de 91 ans, qui se remet d'une maladie de quelques mois et ne peut pas, malgré son désir, assister à notre assemblée. En votre nom, nous lui adressons nos vœux d'un prompt rétablissement et nous réjouissons de le voir assister à l'assemblée de l'année prochaine.

Depuis notre assemblée générale de juin 1957, notre Association a dû malheureusement déplorer le décès de sept de ses membres.

Ce sont, dans l'ordre d'ancienneté des promotions : *François Brazzola*, promotion 1895 ; *Victor Amaudruz*, promotion 1897 ; *Ernest Décombaz*, promotion 1902 ; *Paul Schmidhauser*, promotion 1906 ; *Pierre Nicole*, promotion 1920 ; *Edmond Corboz*, promotion 1928 ; *Jean-Pierre Genoud*, promotion 1947.

Nous présentons à leurs familles nos sincères condoléances et prions l'assemblée de se lever pour honorer leur mémoire.

* * *

Réélu et partiellement renouvelé, votre comité s'est constitué en juin 1957 de la façon suivante :

Président : *René Lambert*, promotion 1939 ; vice-président : *Alfred Vallotton*, promotion 1938 ; secrétaire : *Marcel Dufour*, promotion 1941 ; caissier : *Mau-*

rice Cosandey, promotion 1940 ; membres : M. le directeur *Stucky*, *Marcel Etter*, promotion 1940, *Jean Grivat*, promotion 1942.

Le comité a tenu quatre séances, au cours desquelles il s'est occupé de questions administratives courantes et de diverses autres questions dont nous vous entretiendrons plus loin. La dernière séance a eu lieu, à titre d'essai, à l'EPUL, dans une des pièces réservées à l'Association des étudiants.

Comité central

Il s'est réuni à l'EPUL le 21 septembre 1957, sous l'experte et vivante présidence de M. *Mairesse*, président central, autour duquel étaient réunis M. le directeur *Stucky*, les présidents des Associations française, portugaise, belgo-luxembourgeoise, italienne et suisse, ainsi que les délégués de ces diverses associations : en tout quatorze personnes.

En ouvrant la séance, le président rend hommage à la mémoire des camarades disparus. Il signale la création par l'A³ suisse d'une bourse à disposition de l'EPUL et félicite notre association de son geste.

Après avoir entendu un rapport substantiel de M. le directeur *Stucky* et les rapports des présidents des associations nationales, le Comité central examine diverses questions à l'ordre du jour, notamment :

- l'équivalence EPUL-Ecole polytechnique fédérale reconnue depuis par la S.I.A. suisse ;
- les mutations dans le corps enseignant, où l'on déplore le départ de MM. Villars, Chuard et Ansermet, atteints par la limite d'âge. M. Juillard, également atteint par la limite d'âge, a été prié de rester en fonction, vu la difficulté de lui trouver un remplaçant ;
- le service des conférences ;
- la situation actuelle des ingénieurs et cadres supérieurs et les besoins de l'industrie ;
- le bulletin d'information de l'A³ ;
- l'aide à l'Ecole.

Le président relève à ce propos que de nombreux anciens élèves pourraient et voudraient venir en aide à l'Ecole et contribuer d'une façon tangible à son développement et à son équipement.

Après délibération, le Comité central est d'avis qu'il faudrait faire un appel de fonds en indiquant un but précis, par exemple l'achat d'un appareil ou d'une machine.

Cette question n'a pas encore trouvé de solution, l'Ecole ne nous ayant pas encore fait part de ses désirs.

Association française

Elle a tenu son assemblée générale le 25 janvier, à Paris, où notre vice-président *Vallotton* représentait l'A³ suisse.

Le comité a été réélu dans son ensemble, à l'exception d'un membre qui est pour trois ans en Afrique. Son président, notre camarade *Henri Meyer*, nous a fait parvenir son rapport sur l'exercice 1957, dont nous extrayons les passages suivants :

« L'effectif actuel de l'Association est de 119 membres, en augmentation de 7 par rapport à l'année dernière.

» L'année 1957 a été celle d'une reprise de vie remarquable de notre Association. Alors que dans les précédents rapports nous devions déplorer l'absence à peu près générale des jeunes promotions à nos diverses réunions, nous avons assisté cette année à un renversement complet de la situation. En effet, depuis le début de l'année, les jeunes ont assisté régulièrement en grand nombre à toutes nos réunions, où parfois même ils étaient en majorité. Cette constatation est réjouissante pour la vie de notre Association et c'est avec un grand plaisir que le comité saisit cette occasion pour remercier et féliciter les jeunes générations. Nous osons croire que, du fait de la régularité de la présence des jeunes, une bonne habitude sera prise et que, dans l'avenir, ce mouvement se poursuivra.

» De plus, les jeunes ont aussi fourni cette année un effort important pour rendre nos séances plus vivantes, plusieurs d'entre eux ayant présenté des causeries intéressantes.

» Nous n'avons pas organisé de cours de printemps l'année dernière, ayant laissé ce soin à l'Association suisse. Celle-ci nous avait proposé un voyage en Alsace. Malheureusement aucun de nos membres n'a pu se joindre à nos amis suisses à cette course, ce qui est évidemment regrettable pour la liaison entre nos deux associations.

» L'année s'est terminée par notre dîner traditionnel de fin d'année, qui a eu lieu le 13 décembre. Vingt-cinq de nos membres, la plupart accompagnés de leur épouse, formant une table de 41 couverts, se sont réunis aux « Noces de Jeannette » dans la joie d'une année bien remplie et de la belle amitié qui lie les membres de notre Ecole.

» Comme il en a été décidé à la dernière assemblée générale, notre Association est représentée depuis le début de l'année 1957 au Comité central des présidents des sociétés suisses et votre président a assisté à la plupart des réunions de ce comité. »

Association belgo-luxembourgeoise

La liste des membres n'a pas subi de changement sensible par rapport à celle de l'année précédente, sauf que le groupe luxembourgeois va s'accroître de 2 unités et le groupe belge de 4 unités, ce qui portera le total à 46 membres.

Ce qui entrave toujours le contact entre les différents membres de la section, ce sont les grandes distances qui les séparent et le surcroît de travail des membres actifs, surtout en cette année de l'Exposition internationale de Bruxelles où chaque association ou commission a cru bien faire d'organiser des congrès demandant de gros efforts de la part de ceux qui présentent des communications. Le président Sunnen recommande donc à nouveau la distribution d'un petit bulletin d'information qui, même en l'absence de réunions, sert à maintenir le contact avec l'EPUL.

Ce qui favorise le contact personnel entre les membres de l'A³E²PL aussi bien à Bruxelles qu'à Luxembourg, ce sont les réunions amicales de tous les anciens universitaires de Lausanne, indépendamment des facultés fréquentées.

Si, d'autre part, l'EPUL veut bien communiquer chaque année les noms des ressortissants belges ou luxembourgeois ayant fait leur diplôme de fin d'études et si, par surcroît, elle veut encore de temps à autre déléguer un conférencier, l'Association belgo-luxembourgeoise pourrait faire de la besogne utile et contribuer à la réputation de notre Ecole.

Association italienne

Notre camarade *Grandonico* a pris la succession de *Foà* à la présidence de l'Association italienne, où l'activité se limite pour le moment à quelques réunions amicales.

La reconnaissance par l'Italie des titres d'ingénieur de l'EPUL constitue la préoccupation principale du comité. L'examen d'Etat, qui avait été théoriquement supprimé, sera remis en vigueur et l'on sait que les dirigeants des Ecoles polytechniques de Milan et de Turin voudraient que l'on obligeât les candidats au titre de suivre au moins le dernier semestre de leur faculté avant de se présenter à l'examen. Les démarches entreprises récemment auprès du directeur du Polytechnicum de Turin pour la reconnaissance des titres délivrés par l'EPUL n'ont pas eu de succès.

Le président *Grandonico* estime que, vu les dispositions prises en vue de créer le marché commun, tous les anciens élèves des écoles polytechniques devraient entreprendre une action commune en vue d'obtenir la reconnaissance de leur titre dans les pays intéressés.

Association portugaise

Les réunions mensuelles ont eu lieu régulièrement au cours de l'année, sous la présidence de notre camarade *Madail*.

On doit déplorer la mort d'un des anciens membres, l'ingénieur *Amavel Jardim Granger*, mais un certain nombre de jeunes diplômés se sont inscrits et actuellement le nombre des membres de l'Association portugaise est de 23.

L'examen d'équivalence exigé légalement des ingénieurs diplômés par des écoles non portugaises a cessé d'être une de leurs préoccupations, grâce à la bonne compréhension des Ecoles d'ingénieurs de Lisbonne et de Porto, surtout cette dernière, qui donne toutes les facilités pour cet examen. Il y a déjà deux diplômés de l'EPUL qui l'ont passé avec succès et il faut croire que d'autres suivront leur exemple et se présenteront aussi.

Association nord-américaine et grecque

Ces deux associations en formation nous donnent très peu de nouvelles et nous ignorons si les premiers enthousiasmes ont fait long feu. Nous recommandons à nos camarades de Grèce, des U.S.A. et du Canada de soutenir les efforts de *René A. Fichter*, aux Etats-Unis, et de *André Collas*, à Athènes, afin que l'on aboutisse à la création de ces deux nouvelles associations.

Association suisse

Section de Suisse orientale et groupe de Winterthour

Sous l'impulsion de son président *C. de Rham*, la section de Suisse orientale partage son activité entre des conférences techniques ou créatives et des sorties d'agrément. Nous citerons parmi les conférences :

- Le paramagnétisme des noyaux atomiques, par M. le professeur *Mercier*, que nous remercions de son dévouement inlassable à la cause de l'A³.
- L'Algérie telle que je l'ai vue, par M. le Dr *Boninsegni*.
- La géologie et les grands tunnels alpins, par M. le professeur *Oulianoff*.
- Des clichés de notre camarade *René Meyer* sur Dakar.

L'assemblée générale de la section aura lieu à la fin du mois de juin.

Le groupe de Winterthour a changé de président, *François Wyss*, promotion 1956, remplaçant René Savoye, promotion 1951. La transmission des pouvoirs a eu lieu lors de l'assemblée générale du groupe, tenue

le 6 février 1958, dans une auberge de campagne aux environs de Winterthour. En votre nom, nous adressons à notre camarade Savoie nos remerciements pour l'impulsion qu'il a su donner au groupe de Winterthour, moribond il y a quelques années.

Section lausannoise

Conférences et courses

Dans notre rapport de l'année dernière déjà, nous vous avions communiqué nos craintes devant la pléthore de conférences techniques dont souffre Lausanne. La conséquence en était que pour un peu moins de mille convocations expédiées par les trois sociétés organisatrices, la S.I.A., la G.E.P. et l'A³E²PL, seules quinze à trente personnes assistaient à nos conférences. Nous avons, par contre, constaté que les visites de bâtiments, d'usines, d'installations techniques ou de chantiers, même organisées pendant la semaine, attiraient beaucoup de participants.

Tirant les conséquences de ces faits, les comités des trois sociétés organisatrices, en parfait accord mais après d'assez longs pourparlers, ont décidé :

- d'une part, de ne plus organiser de conférences qu'on pourrait appeler d'un intérêt mineur, mais de concentrer leurs efforts, en collaboration avec les sociétés académiques vaudoises, pour mettre sur pied un programme commun restreint qui permette d'offrir aux membres des sociétés des conférences intéressantes, et aux conférenciers un public correspondant à l'intérêt du sujet ;
- et, d'autre part, d'augmenter le nombre de visites techniques qui paraissent répondre à un vœu plus évident de la part de leurs membres.

Présidée par M. *Edouard Meystre*, délégué de la S.I.A., une Commission d'organisation des visites et conférences, composée de deux délégués par société, est entrée en fonction à la fin de cet hiver. La première visite organisée eut pour but les installations du CERN, à Genève, le 14 mars 1958. Le nombre des inscriptions ayant été trop élevé, une deuxième visite est prévue pour la fin de ce mois. D'autre part, une visite du réacteur nucléaire de Würenlingen et de la centrale thermique de Beznau est prévue pour le vendredi 20 juin prochain, et une visite des travaux de la route du Marchairuz est envisagée pour la première quinzaine de juillet. Les nouvelles installations du Lausanne-Ouchy seront visitées dans le courant de septembre.

Nous vous rappelons d'autre part que le 26 octobre 1957 nous avons visité la Station d'aérologie de Payerne et la nouvelle usine Eternit.

Du 20 janvier au 15 mars 1958, l'EPUL a organisé un cours de génie atomique auquel nous avons convié nos membres.

Emploi des fonds de l'Association

Conformément à la décision de l'assemblée générale de l'année dernière, une première bourse de 500 fr. de l'A³E²PL a été remise à un étudiant de l'EPUL sur proposition du directeur, assisté de deux professeurs.

Une somme de 500 fr. a été versée à la Bibliothèque de l'Ecole.

Une somme de 175 fr. a été versée à titre de contribution annuelle au S.T.S. (Service technique suisse de placement).

Parmi les montants prévus pour l'attribution de prix aux meilleurs élèves de l'Ecole, seul le prix de l'A³E²PL de 200 fr. a été versé à M. *Roger Bachmann*, diplômé ingénieur civil.

Le jury du Prix Grenier, auquel participait votre président, a attribué deux prix de 100 fr. à M. *Hausmann*, ingénieur mécanicien, et M. *Chappuis*, ingénieur en génie civil.

Le 31 janvier 1958 a eu lieu la cérémonie de remise des diplômes, suivie d'un dîner groupant les professeurs et les nouveaux diplômés, où selon la coutume, l'A³E²PL a offert les boissons.

Membres honoraires

Traditionnellement, le comité vous proposera tout à l'heure la nomination à l'honorariat des membres de la promotion de 1917, promotion très nombreuse puisqu'elle comprend 19 membres de l'Association suisse. Nous les avons invités à assister à notre assemblée et au repas qui suivra et nous sommes particulièrement heureux de constater que plusieurs d'entre eux ont répondu à notre invitation.

Divers

Le deuxième numéro du bulletin de notre Association n'a pas paru cette année, faute d'un article du directeur sur le programme de transformation de l'EPUL. Celui-ci étant en constante évolution, M. Stucky a dû, malgré lui, renvoyer de mois en mois la rédaction de cet article. Nous espérons pourtant qu'avant octobre ce deuxième numéro du *Bulletin*, réclamé surtout par les membres de l'A³ résidant à l'étranger, pourra paraître. Il contiendra entre autres une liste des cours et notes de cours polycopiés publiés par l'Association des étudiants de l'EPUL, auxquels nous sommes certains que beaucoup de membres s'intéresseront.

Plusieurs membres ont protesté contre l'encaissement des cotisations par remboursement sans avis préalable. Cette façon de faire économise tellement de travail que nous la maintiendrons, tout en vous demandant de réserver un bon accueil à ce qui a l'air d'être une sommation sans avis. Nous sommes d'autant plus anxieux de l'accueil que vous réserverez aux cotisations de l'année prochaine, que votre comité va vous proposer tout à l'heure de les porter de 10 à 12 fr. Un des buts de l'Association étant de venir en aide à nos jeunes camarades, cette augmentation de 2 fr. permettrait de créer deux nouvelles bourses de 500 fr. par année d'une part, et d'autre part d'engager à temps partiel, d'entente avec l'Association des étudiants, une secrétaire permanente, but que nous cherchons à atteindre depuis longtemps et qui semble enfin proche.

Les avantages d'un secrétariat permanent siégeant à l'EPUL sont nombreux ; nous en citons quelques-uns :

- concentration et stabilisation des archives qui vagabondent de président en président et souvent restent chez un de ceux-ci ;
- liquidation de la correspondance courante arrivant à l'EPUL ;
- tenue à jour d'un fichier des anciens élèves, facilitant la composition des annuaires et mis à la disposition de tout le monde.

Centre de renseignement et de ralliement des anciens élèves, nous sommes convaincus que ce secrétariat

permanent serait d'une grande utilité pour notre Association.

Ce n'est certainement pas cette année que nous pourrons l'organiser, mais il est possible que l'année prochaine voie sa réalisation, d'entente bien entendu avec la direction de notre Ecole.

Nous vous avons dit au début de notre rapport que le comité avait siégé avec des délégués de l'Association des étudiants. L'expérience a été extrêmement fructueuse et nous sommes convaincus que ces contacts sont aussi utiles à l'Association des étudiants qu'à notre Association.

Pour maintenir ces contacts, nous avons nommé notre camarade *Etter* délégué de l'A³ auprès des étudiants et nous espérons, avec l'accord de M. le directeur *Stucky*, tenir à l'avenir nos séances de comité à l'EPUL.

Un mot encore, à propos de la course que nous devions faire en France. Tout avait été organisé, mais au dernier moment l'incertitude de la situation politique a incité plusieurs personnes à renoncer à cette course. Nous n'étions au début que 14 de l'A³ suisse et 3 de l'A³ française, ce qui est déjà une participation trop faible; les désistements de dernière heure nous amenèrent à supprimer la course. Une nouvelle course en France sera peut-être organisée l'année prochaine, mais nous y mettrons une condition: c'est que le nombre de participants atteigne au moins 20.

Arrivés au terme de leur mission, les membres du comité mettent leur mandat à la disposition de l'assemblée. Ils sont tous rééligibles, mais notre camarade *Vallotton*, membre du comité depuis 1950, secrétaire de 1951 à 1957 et vice-président cette année, décline une réélection. En votre nom, nous lui exprimons toute notre reconnaissance pour le travail qu'il a fourni pour notre Association.

Pour le remplacer au sein du comité, nous vous proposerons tout à l'heure de désigner notre camarade *Edgar Robert*, ingénieur chimiste, de la promotion de 1948, docteur ès sciences, fils de notre ancien président *Adrien Robert* et travaillant actuellement aux Ateliers de Constructions Mécaniques de Vevey.

Pour terminer notre rapport selon les traditions, nous adressons un pressant appel à nos camarades qui ne sont pas encore membres de notre Association; leur soutien, joint au produit de l'augmentation de la cotisation que nous espérons beaucoup vous voir accepter tout à l'heure, nous permettra de mieux atteindre les buts que s'est fixés l'A³E²PL.

Le Comité.

Liste des comités de l'A³ pour l'exercice 1958-59

COMITÉ CENTRAL : *Président* : A. Mairesse (1908), rue Montalivet 7, Paris 8^e. *Secrétaire* : J. Perret (1933), place de la Navigation 2, Lausanne. *Membres* : A. Stucky, professeur, directeur de l'EPUL, E. Bussy (1925), R. Thomann (1925), D. Gaden (1914), A. Robert (1915), R. Lambert (1939), M. Puig (1914), H. Meyer (1926), Ed. Madail (1916), V. Prête (1918), T. Sunnen (1919), M. Lavenex (1919), V. Grandonico (1945), Mme E. Mortara (1949).

A³ SUISSE : *Président* : R.-H. Lambert (1939), avenue du Léman 33, Lausanne; adresse professionnelle : Grand-Pont 2, Lausanne. *Vice-président* : Marcel Dufour (1941). *Secrétaire* : Jean Grivat (1942). *Caissier* : Maurice Cosandey (1940). *Membres* : M. le directeur *Stucky*, Marcel Etter (1940), Edgar Robert (1948). *Anciens présidents* : Adrien Robert (1915), Ernest Bussy (1925).

SECTION DE SUISSE ORIENTALE : *Président* : C. de Rham (1937), Höhtalstrasse 14, Ennet-Baden. *Caissier* : H. Vuilleumier (1947). *Secrétaire* : W. Ferrez (1958).

GROUPE DE WINTERTHOUR : *Président* : François Wyss (1956), Neuwiesenstr. 16, Winterthour. *Vice-président* : Marc Meisser (1955). *Liaison Baden-Winterthour* : Pierre Bremer (1955).

ASSOCIATION FRANÇAISE : *Président honoraire* : M. Mairesse (1908), square du Roule 2, Paris 8^e. *Président* : H. Meyer (1926), rue Joseph-Sansboeuf 5, Paris 8^e. *Vice-président* : H. Piuz (1925). *Secrétaire* : M. Daniloff (1952). *Tresorier* : Mme Kues-Dussaux (1909). *Membres* : M. Puig (1914), R. Hascal (1955), E. Rivat (1954), B. Simond (1951).

ASSOCIATION BELGO-LUXEMBOURGEOISE : *Président* : Théo Sunnen (1919), directeur du Syndicat des eaux du Nord, Koerich (Grand-Duché de Luxembourg). *Secrétaire* : R. Engel (1952). *Tresorier* : M. Weber (1952).

ASSOCIATION PORTUGAISE : *Président* : Eduardo Madail (1916), Estrada da Torre 73, Lisbonne. *Secrétaire* : J. V. Preto (1918). *Caissier* : Antonio de Bandeira (1921).

ASSOCIATION ITALIENNE : *Président* : V. Grandonico (1945), Via Brocchi 11, Milan. *Membres* : G. Corinaldi (1943), S. Levi (1947), E. Sacerdote (1944), Mme E. Mortara (1949).

NÉCROLOGIE

Victor Amaudruz, ingénieur

Le 3 juin 1958, de nombreux amis ont rendu les derniers honneurs à Victor Amaudruz, ancien directeur-suppléant et ingénieur en chef du 1^{er} arrondissement des chemins de fer fédéraux.

Victor Amaudruz, né en 1874 à Aran, est entré à la Compagnie de chemin de fer du Jura-Simplon en 1897, sitôt après avoir obtenu son diplôme d'ingénieur civil à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne. Le 2 juillet 1902, il est transféré comme inspecteur d'exploitation au chemin de fer de Viège-Zermatt, dont il a dirigé, avec compétence, tous les services durant treize ans.

Homme affable et bienveillant, il s'est attiré la sympathie des usagers du chemin de fer et celle des ressortissants du pays. Le Haut-Valais lui garde un souvenir reconnaissant.

Le 1^{er} avril 1915, il rentre à Lausanne en qualité d'ingénieur en chef-adjoint, et le 1^{er} avril 1924 il est nommé ingénieur en chef de la Division des travaux des C.F.F. C'est sous sa direction que s'effectuent les nombreux et importants travaux nécessités par l'introduction de la traction électrique. C'est à cette occasion que Victor Amaudruz s'est dépensé sans compter et a pu mettre à profit ses qualités de technicien avisé.

Le 6 janvier 1937, la Direction générale des C.F.F. le désignait comme directeur-suppléant du 1^{er} arrondissement. Au militaire, il fut incorporé dans les troupes du génie puis il fut transféré à l'état-major des chemins de fer, où il obtint le grade de lieutenant-colonel.

Il s'en est allé paisiblement, avec la satisfaction d'une vie bien remplie et laissant le souvenir d'un homme de bien.



VICTOR AMAUDRUZ, ingénieur